

Ansinfos

Périodique communal d'information • Octobre 2017

n° 273

Nathalie Dubois,

ECHEVINE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DE LA PETITE ENFANCE :

*Une rentrée historique,
gage de qualité de
l'Enseignement communal*

Pages 12 et 13

Des infrastructures sportives de premier ordre

4 - 5

**28 octobre :
Walloween
au Parc
d'Agrément
d'Alleur**

21

**10 et 11
novembre :
Cérémonies
officielles**

20

**17 novembre :
Exposition
Michel Daerden
par Jim
SUMKAY**

23



Pour votre sécurité!

Saviez-vous que la commune, dans le respect strict d'une procédure arrêtée par la Région wallonne, élabore des règlements complémentaires de circulation routière destinés à concrétiser sur le terrain des objectifs de sécurité routière et de mobilité. Ils accompagnent en effet des décisions aussi variées que la création d'un sens unique ou d'une zone 30, l'octroi d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées ou le tracé de certains marquages. A Ans, à l'exception de la N3, de la rue des Français et de l'autoroute dont la région est gestionnaire, il nous faut veiller sur le bon usage des plus de 150 km de voiries locales.

Dernièrement, le Collège communal et le Conseil, chacun pour ce qui les concerne, ont ainsi adopté des mesures destinées à adoucir l'impact du trafic dans certains quartiers, limiter le stationnement ventouse dans d'autres ou sécuriser des carrefours à risque.

Les sens de circulation ont notamment été revus rue Tasson à Xhendremael, rue du Périgord à Ans, rue Doumier et rue Vinâve. Le stationnement a été réorganisé rue du Moulin et rue A. Anten tandis que les demandes d'aménagement PMR qui rencontrent les conditions légales et de sécurité ont reçu un avis favorable.

Les panneaux de signalisation et le marquage au sol viendront prochainement traduire sur le terrain les dispositions adoptées.

Toutes ces mesures s'inscrivent dans la volonté d'organiser au mieux la circulation de l'ensemble des usagers sur nos espaces publics et d'assurer leur protection effective surtout celle dite des usagers faibles dont plus particulièrement les enfants. Il s'agit également de limiter les nuisances auxquelles sont confrontés les riverains ou d'organiser par exemple la rotation du stationnement aux abords des commerces.

A chaque mesure correspond un souci d'intérêt public. Alors si vous voyez fleurir ici ou là un panneau de signalisation, interrogez-vous sur le sens de la mesure et adoptez le comportement adéquat qui permettra d'atteindre l'objectif fixé. Celui qui permet à chaque usager d'occuper l'espace public sereinement que ce soit pour marcher, pédaler, jouer ou rouler.

Et si vous estimiez que de nouveaux objectifs devraient être fixés près de chez vous, faites-le nous savoir par courrier à l'adresse suivante : Commune d'Ans - Service mobilité – Esplanade Hotel communal, 1 – 4430 Ans ou à l'adresse mail suivante : Mobilite@ans-commune.be





Sommaire

Pour votre sécurité	2	Notre éclairage public	15
Sommaire	3	Valoriser le patrimoine communal	16
Des lieux adaptés à la pratique du sport	4-5	Un cimetière nature – Niveau 3	17
Protégez votre maison	6	L'Agence Immobilière sociale, une solution	18
Etat civil et Jubilaires	7	L'Agence de Développement Local soutient vos projets	19
A votre Service	8	Toussaint – Cérémonies du 11 novembre	20
Culture, expositions Jean Gol et Portraits du XX ^e siècle	9	Walloween à Ans ce 28 octobre	21
Agenda communal	10-11	Ils se sont installés à Ans – Wallonie Bienvenue	22
Un rentrée historique pour l'Enseignement communal	12-13	Exposition Michel Daerden par Jim Sumkay	23
Une classe de 4 ^{ième} année à la découverte du Périgord	14	Connaissance des Artiste ansois	24



La commune d'Ans au service de ses citoyens

Une remarque, une question, une demande que vous souhaitez voir traitée par votre Administration communale.

Le numéro vert **0800 43 000** répond à vos attentes quels que soient vos questions ou les services concernés.

Ce numéro vert, entièrement **gratuit** est accessible du **lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, vendredi de 9 h à 12 h (hors jours de fermeture de l'Administration communale).**

Une adresse de courrier électronique ans-nouveau@ans-commune.be est également à votre disposition.



Philippe SAIVE, Echevin des Infrastructures sportives :

Des lieux adaptés à la pratique du **sport** répondant aux attentes du plus grand nombre



Dans mon cœur, il y a bien sûr le tennis de table pour lequel Ans a innové et créé sur de nombreux plans depuis 25 ans.

On peut citer quelques événements marquants :

- Le « Ping 4 you » : il s'agit d'un programme qui a pour vocation principale la promotion du tennis de table et en particulier auprès des plus jeunes. Cette initiation qui se déroule dans les écoles durant une journée, a permis à 10.000 enfants de découvrir le tennis de table.
- Des spectacles :
 - En 1993, avec François Pirette et Jean-Mi Saive
 - En 1997, le « Show Ping » avec les frères Taloche, les frères Saive et Pierre Theunis, organisé au profit du Télévie



- Des événements sportifs importants :
 - Dernier titre belge en Ligue Européenne en 1996 à Ans
 - Dernière défaite de la Chine ... à Ans

Et votre Commune innove une fois de plus en créant une salle dédiée au tennis de table.

Cette inauguration a eu lieu le 29 août, rehaussée de la présence de Monsieur le Vice-Président du Comité Olympique, Jean-Michel SAIVE, de Monsieur WANG, de Monsieur Roland DELHOUX, Président de la fédération royale belge de tennis de table, de Monsieur Martin BRATANOV, (actuel entraîneur de l'équipe nationale belge de tennis de table) sans oublier la succulente prestation des comédiens de Showping, Bruno Taloche et Pierre Theunis.

Philippe Saive, Echevin en charge des Travaux, du Patrimoine et des Infrastructures sportives.

Contact : Echevinat 04 247 72 70.

Gregory Philippin, Bourgmestre en charge des Sports



La volonté est ainsi de ne pas rendre les lieux utilisables en exclusivité par un seul club.

La gratuité n'est, tout le monde en conviendra, pas possible eu égard aux impératifs financiers et budgétaires auxquels tout un chacun doit faire face, et la Régie des Sports n'y échappe pas.

Mais les revenus ainsi générés sont aussi une occasion de continuer à investir dans le sport et dans les infrastructures sportives et ce, dans le respect des engagements de la Déclaration de Politique Communale, visant à rendre le sport accessible.

Et les autres sports ne sont pas en reste. Il suffit de voir la qualité et la diversité des infrastructures sportives présentes sur le territoire communal. Un seul exemple de taille peut résumer la volonté de la Commune qui, au travers de la Régie AnsSports a construit et mis en service une nouvelle piscine. Actuellement, les aménagements des abords sont en cours de réalisation. La piscine est sans doute l'exemple d'infrastructure touchant le plus de monde, dont les élèves des nombreuses écoles ansoises.

Et d'autres projets sont en cours d'élaboration...

Ce n'est évidemment pas cette création même qui constitue une innovation mais les modalités d'utilisation des infrastructures.

Celles-ci sont accessibles tant aux clubs qu'aux personnes physiques!

Il est également possible de louer une table de ping-pong à l'heure à un tarif raisonnable.

COMPLEXE FRANCOIS HEINE D'ALLEUR : TENNIS DE TABLE / LOCATION DES TABLES

Créneaux horaires de locations en dehors des heures d'occupation du RTT ANS :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
De 16 h à 17 h Et, HORS interclubs, de 20 h à 22 h	De 16 h à 18 h	De 12 h30 à 14 h30 De 19 h30 à 23 h	De 16 h à 18 h	De 16 h à 19 h	/	De 9 h à 15 h

Il s'agit d'une location par table, à l'heure.

Il est impératif de réserver à l'avance en appelant le 04 246 17 78 ou en envoyant un e-mail à tcans.secretariat@gmail.com

Une personne qui n'est pas affiliée à un des clubs de tennis de table de la Commune d'Ans peut venir jouer soit :

- En payant 8€/table/heure
- En payant 50€ à un des clubs de tennis de table de la Commune d'Ans. Il recevra sa carte de membre qui lui permettra de jouer toute l'année (du 1/9 au 30/6) sans payer de supplément.

Chaque joueur muni de sa carte de membre et après avoir réservé, devra rentrer par l'étage, montrer sa carte de membre et **OBLIGATOIREMENT** porter des chaussures de sport appropriées avec des semelles blanches.



Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, du Logement, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets, des Sports, du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat)
Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be

Permanences : le mardi sur rendez-vous.



*Grégory Philippin, Bourgmestre
et Président de la Zone de Police :*



Police

Cambriolages, protégez votre maison ...

L'automne est là, cela implique logiquement beaucoup moins d'ensoleillement et par conséquent des nuits plus longues et plus sombres qui risquent d'être une occasion de cambrioler certaines maisons. Très souvent personne ne pense à sécuriser sa maison, jusqu'au jour où...

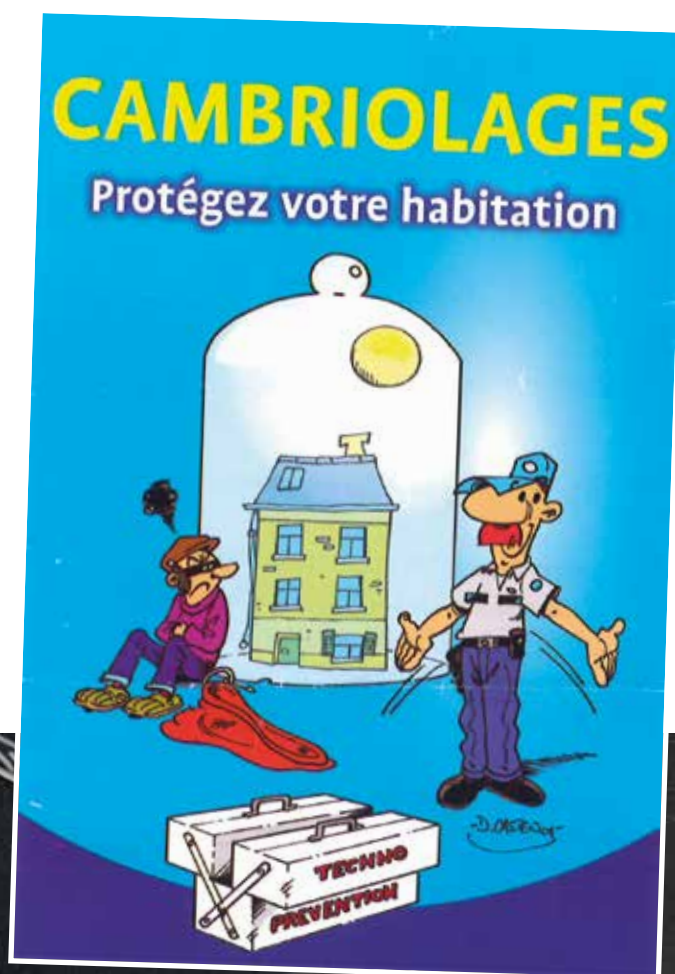
N'attendez pas d'être victime

Sécurisez votre habitation, votre cadre de vie. La Technoprévention vous offre un éventail de solutions visant à réduire considérablement les risques de cambriolages. Pour vous aider à opérer un choix parmi toutes les possibilités, faites appel au Conseiller en Technoprévention de votre zone de Police.

Sur simple demande, il se rend gratuitement chez les particuliers et les indépendants, procède avec eux à la visite de l'habitation ou du lieu de travail, détecte les points faibles et vous propose des mesures simples et efficaces ...

Mieux vaut prévenir ensemble.

Pour tous renseignements :
Commissariat de Police d'Ans, rue Henri Delvaux 11 à Ans.
Tel : 04 320 22 00





Thomas Cialone, Premier Echevin
et Officier de l'Etat civil

Etat-civil



NAISSANCES

CARLOS EMILIO Kais	12/08/2017	FEDSOSEEW Ellie	25/08/2017	OSMANI Merisa	1/09/2017
LUTHERS van TOORN Maïty	14/08/2017	PELINI Margaux	27/08/2017	LAZÂR Aya	3/09/2017
CORDARA VULLA Julia	20/08/2017	PREUD'HOMME Giulian	27/08/2017	ROBERT Nathan	5/09/2017
MAHRAN Norah	21/08/2017	PANIS HOUBLEU Massylia	27/08/2017	TCHOUAMBOU Darren	6/09/2017
ZAKI Salma	22/08/2017	CANOSSI Laura	28/08/2017	HUNLEDE Preston	7/09/2017
EL KASSIMI Lyana	22/08/2017	MEULDERS Aaron	28/08/2017	ATINDEBAKOU VAN MUYLDER Méléana	7/09/2017
HENNUEZ Nathan	23/08/2017	HAMIAFO ZEUKENG Nahel	29/08/2017	PENAY Eléa	12/09/2017
FORIR Elodie	24/08/2017	TIMELLI Inas	29/08/2017		

MARIAGES

PEDICINI Steve & BORNKESSEL Alison	12/08/2017	SIMONIS Raphaël & STYFHALS Aurore	26/08/2017	DELARUELLE Kévin & VITOT Célia	08/09/2017
LERUTH Bernard & KONAN Andrée	12/08/2017	MULLENS Marcel & FALLEA Carmela	26/08/2017	LEGUEBE Gilles & MOUTON Eva	09/09/2017
BODSON Philippe & GALANTE Sabrina	18/08/2017	BOURARD Fayssal & EL YAZIDI Nargisse	26/08/2017	CUCCHIARO Attilio & HALLEUX Bernadette	09/09/2017
BAGHANOU Abderrahmane & M'RABET Souad	18/08/2017	MAMAY Philippe & COGO Mariya	26/08/2017	FLEISHEUER Olivier & CORNET Sabrina	16/09/2017
		SCHUTZ Yannick & THOMMELIN Cloé	02/09/2017	ZENOBI Jérôme & PETEUR Aurore	16/09/2017

DÉCÈS

Borgers Emilie, 7/02/1935 - 27/08/2017	Ans	Godefroid Léopold, 27/08/1954 - 18/08/2017	Alleur	Paslowski Laurent, 6/03/1951 - 17/08/2017	Ans
Boutaguia Mohammed, 6/10/1955 - 7/08/2017	Ans	Gonda Nicole, 14/04/1957 - 13/08/2017	Ans	Pickman Robert, 17/01/1948 - 30/08/2017	Alleur
Brugmans Paulette, 24/02/1932 - 2/09/2017	Alleur	Iarussi Maria, 2/08/1922 - 27/08/2017	Loncin	Salmont Jeanny, 4/09/1925 - 3/08/2017	Alleur
Catherine Louis, 27/08/1936 - 13/09/2017	Loncin	Jeandarme Marie, 1/04/1940 - 24/08/2017	Alleur	Stubbe Karin, 11/11/1954 - 7/09/2017	Alleur
Ciccarella Michelina, 11/01/1961 - 16/09/2017	Ans	Joannes Arlette, 8/10/1945 - 29/08/2017	Loncin	Tinebra Diega, 14/07/1938 - 3/08/2017	Ans
Cimino Antonia, 3/03/1948 - 5/09/2017	Alleur	Joie Monique, 3/11/1943 - 9/08/2017	Alleur	Valet Blanche, 22/12/1933 - 7/09/2017	Alleur
Claes Charles, 5/01/1951 - 16/09/2017	Ans	Keppenne Catherine, 21/12/1933 - 12/08/2017	Alleur	Van Wissen Josée, 24/08/1932 - 25/08/2017	Alleur
Derullieux Paul, 30/03/1939 - 12/08/2017	Ans	Lambrechts Marcel, 10/05/1933 - 10/09/2017	Alleur	Vassart Michel, 8/07/1952 - 4/08/2017	Alleur
Di Nicola Angiolina, 12/02/1927 - 10/08/2017	Alleur	Lamine Marcel, 17/02/1935 - 31/08/2017	Loncin	Wérotte Yves, 18/06/1945 - 31/08/2017	Alleur
Francoeur Henri, 7/06/1930 - 28/08/2017	Ans	Lecrenier Simone, 17/10/1935 - 15/08/2017	Loncin	Yans Fina, 17/07/1925 - 14/08/2017	Loncin
Frédéric Germaine, 15/07/1943 - 8/09/2017	Loncin	Lejeune Vincent, 21/01/1980 - 13/09/2017	Alleur	Yusuf Mohamed Fos, 20/05/1989 - 31/08/2017	Ans
Gielen Henri, 28/01/1940 - 30/08/2017	Alleur	Ohn Louis, 11/10/1931 - 13/08/2017	Alleur		

LES JUBILAIRES



Les époux BAUGNIET-BAILLY, GODECHARD-CLEMENTE, TANCREDI-LAVERSA, couples jubilaires de ce 2 septembre 2017.



Les époux CUYPERS-MACOURS, MELON-COLIGNON, SALLE-DEWELDE, VAN DER SCHUREN-HUTOIS, couples jubilaires de ce 16 septembre 2017.

Thomas Cialone, Premier Echevin et Officier de l'Etat civil
Contact : 04/247.72.90-91 - Courriel : murielle.paquot@ans-commune.be.



Thomas Cialone, Premier Echevin :

A VOTRE SERVICE! LE SERVICE DU PERSONNEL DE VOTRE COMMUNE



Comment la commune pourrait-elle fonctionner sans ses travailleurs ? Afin d'assurer un service de qualité à ses citoyens, la Commune d'Ans emploie environ 420 personnes : agents administratifs, ouvriers communaux, auxiliaires professionnels, enseignants, puéricultrices, moniteurs de plaines, ... qui œuvrent quotidiennement au bien-être des citoyens Ansois.

De manière à garantir un service efficace, moins coûteux et plus accessible à son personnel, la Commune a décidé de ne pas faire appel à un secrétariat social. Les tâches relatives à la gestion du personnel sont par conséquent totalement gérées en interne par le service du Personnel qui est composé de 4 personnes. En synthèse, il remplit, sous la responsabilité du Premier Echevin Thomas CIALONE et du Directeur général Walther HERBEN, Chef du Personnel, les missions suivantes : les recrutements, les paiements, la gestion des congés et absences, les pensions,

la formation... pour l'ensemble du personnel communal. Cela en veillant au respect de la législation et du Budget Communal. La Commune d'Ans accorde une très grande importance à l'insertion et la réinsertion en engageant de nombreux chômeurs de longue durée ainsi que des personnes en situation de handicap. Elle contribue également à la formation des étudiants en accueillant régulièrement des stagiaires dans l'ensemble de ses services.

Le personnel communal en chiffres ?

Femmes : 277 Hommes : 143 Employés : 216 Ouvriers : 204

Moyenne d'âge : 50 ans Stagiaires accueillis en 2016 : 42

Chômeurs remis au travail en 2016 : 31

Intéressé par un travail ou un stage au sein de votre Commune ? Rendez-vous sur le site internet Communal www.ans-commune.be, rubrique offre d'emploi. Le service du personnel publie régulièrement sur le site les offres d'emploi des services communaux et assimilés. Vous pouvez également venir nous rendre visite au 2^e étage du bâtiment Communal. Les trois employés, Mesdames GODFRIND, ROMNEE, Monsieur LERUSSE ainsi que la responsable du service, Madame ZANNI se feront un plaisir de vous renseigner.

Le service est ouvert au public les lundis et mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h.

Tel : 04 247 72 27-28 Mail : personnel@ans-commune.be

Thomas Cialone, Premier Echevin, Officier de l'Etat civil en charge de la Culture, du Tourisme, du Patrimoine culturel et classé, du Personnel, de la Population, de la Communication, de l'Informatique.

Contact : 04 247 72 04 – Fax 04 247 72 72 | Courriel : thomas.cialone@ans-commune.be

Permanences : Tous les jours sur rendez-vous

CHÂTEAU DE WAROUX

• Dimanche 12 novembre à 16 heures | Concert Barbara

Dans le cadre de l'exposition Jean Gol qui se tient au château de Waroux du 28 octobre au 17 décembre, est proposé le concert Barbara, artiste à laquelle Jean Gol vouait une belle admiration.

Julie Bailly, mezzo-soprano titulaire des Diplômes supérieurs de Chant et d'Art lyrique dans les Conservatoires royaux de Liège et Bruxelles, présentera les airs emblématiques de l'artiste, accompagnée à l'accordéon par Michel Lambert.

Un spectacle à découvrir pour les amoureux de la chanson française

PAF : 10€ - 8€ en prévente

(places en vente à l'Echevinat de la Culture : 04 247 72 74)

• Vendredi 24 novembre, de 16 à 21 h et Samedi 25 novembre, de 11 à 19 h | Salon des vins

Organisé par Immopidel

Entrée : 7 € avec verre de dégustation | Contact : 0475 56 09 01



Galerie de portraits à Waroux

Exposition « Jean Gol : dans l'intimité d'un Homme d'Etat »

Il y a 22 ans, le 18 septembre 1995, disparaissait le ministre d'Etat Jean Gol, président du PRL. L'homme, tout le monde le reconnaissait, était un animal politique hors du commun. Sa puissante personnalité, sa lucidité étonnante, sa culture immense, sa mémoire prodigieuse, son humour incisif, son énorme faculté de travail, son verbe aux images frappantes, sa présence fréquente dans les médias en faisaient une personnalité de référence pour le reste du monde politique belge. Parallèlement à une évocation de son parcours politique, le parcours de l'exposition s'articule autour de plusieurs thématiques : l'enfance et la jeunesse – le citoyen du monde – l'homme d'Etat – le franc-maçon – l'amoureux de la vie – l'ami fidèle – le professeur – Face aux médias.

Château de Waroux ;
du mardi au dimanche, de 14 à 18h
Entrée gratuite



CHATEAU DE WAROUX
RUE DE WAROUX 301
4432 ALLEUR (ANS - LIEGE)
WWW.CHATEAU-WAROUX.BE

HORAIRE
DU MARDI AU DIMANCHE
14H00 > 18H00
ENTRÉE GRATUITE

INFOS
TÉL. 04 247 72 73
CULTURE@ANS-COMMUNE.BE
GUIDAGE SUR RÉSERVATION



Exposition « De Pablo Picasso à Francis Bacon, Portraits du XX^e siècle »

Du 28 octobre 2017 au 29 avril 2018

Œuvres de Gauguin, Degas, Toulouse-Lautrec, Matisse, Picasso, Giacometti, Warhol, Bacon, Nunziante...

L'exposition s'intéresse d'abord aux portraits réalisés à la fin du XIX^e siècle par des artistes comme Gauguin, Degas ou Toulouse-Lautrec. Le genre du portrait devient un moyen d'exprimer une vision du monde et de la société. Le début du XX^e siècle est marqué par la naissance de l'abstraction avec Kandinsky en 1910. Durant tout le XX^e siècle, le portrait devient essentiellement une manière d'exprimer autre chose, puisque la fonction de reproduction exacte de la physionomie du modèle est attribuée à la photographie. Une exposition « enfants admis » avec livret jeux disponible

Château de Waroux ; du mardi au dimanche, de 14 à 18h.

www.chateau-waroux.be

Adultes : 8€ ; + 60, étudiants et groupe sur réservation : 7€ ;
Enfants (jusqu'à 12ans) : 4€ ; Famille (2 adultes + 2 enfants) :
20€ ; Groupe scolaire : 2€

PICASSO à BACON

PORTRAITS DU XX^e SIECLE

et GAUGUIN
DEGAS
TOULOUSE-LAUTREC
MATISSE
GIACOMETTI
WARHOL
NUNZIANTE...



28/10/2017 - 29/4/2018
CHÂTEAU DE WAROUX



Exposition « Michel Daerden par Jim SUMKAY » page 23

AGENDA ANSOIS

Jeudi 19 octobre à 19h

Conférence Santé

«Thérapie énergétique»,

une voie douce, naturelle et puissante pour une santé complète, physique, émotionnelle et mentale par le Dr Sandra Huygen, Thérapeute en bio et psycho énergie.

Salle des Tilleuls, rue de Jemeppe 40 à Loncin, entrée gratuite. Une organisation de l'Echevinat de la Santé.

Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 octobre

Exposition Connaiss'Ans des artistes et artisans ansois

Château de Waroux; de 14 à 18h - Entrée gratuite
Contact : Echevinat de la Culture 04 247 72 74 - www.chateau-waroux.be

Vendredi 20 octobre à 20h

Conférence - «Sur les chemins de traverse de la Slow Attitude», par Fabrice et Florence De Schryver-Toussaint.



Voici une dizaine d'années que le couple expérimente les chemins de traverse : sans aucune envie de donner des leçons ou de se considérer comme des modèles à suivre, ils aiment, par leur témoignage, partager anecdotes, doutes, questionnements et paradoxes qui font la complexité et aussi la richesse des humains que nous sommes.

Centre culturel d'Ans Entrée gratuite.

Dimanche 22 octobre de 9h à 18h

Salon Slow Attitude (4^e édition) : «ralentir pour mieux vivre»



Si l'on apprenait à ralentir ? A se poser Venez expérimenter quelques facettes de cette autre façon d'être. Au programme : Ateliers à horaire fixe, stands participatifs permanents, stands d'information permanents, projection du documentaire « Tout s'accélère », Info-conférence « La monnaie citoyenne, un outil de transition ! » par Jean-Yves Buron, bibliothèque Slow et Espace détente.

Restauration et boissons « responsables » à prix légers : Petit déjeuner de 9h à 10h : 3€ - Repas végétariens de 12h45 à 14h : 6€ - Réservations souhaitées au 04 247 73 36 pour le mercredi 18/10.

Une collaboration entre la Maison Médicale La Légia, le RALP, le PCS de la commune d'Ans, l'Asbl Planète Projets, l'Asbl Danse Académie Les Pas Précis, Charlotte au Vert, les Colibris Ardents (section liégeoise) et plusieurs professionnels du développement personnel. Centre culturel d'Ans, Accès gratuit au Salon et à ses activités.

Mardi 24 octobre à 17h

Cercle de Lecture :

Venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture...

Bibliothèque Arsène Soreil - Entrée gratuite - Contact : Christine Fortin, 04 247 73 56

Samedi 28 octobre

Grande fête «Walloween»

Départ du centre culturel d'Ans à 19h30; arrivée au parc d'agrément d'Alleur pour des animations ensorcelées, contes et feu d'artifices en apothéose. Gratuit.

Du samedi 28 octobre au dimanche 17 décembre.

Exposition «Jean Gol : dans l'intimité d'un Homme d'Etat»

Château de Waroux; du mardi au dimanche, de 14 à 18h - Entrée gratuite

Du 28 octobre 2017 au 29 avril 2018

Exposition «De Pablo Picasso à Francis Bacon. Portraits du XX^e siècle»

Château de Waroux; du mardi au dimanche, de 14 à 18h. www.chateau-waroux.be
Adultes : 8€; + 60, étudiants et groupe sur réservation : 7€; Enfants (jusqu'à 12ans) : 4€; Famille (2 adultes + 2 enfants) : 20€; Groupe scolaire : 2€

Du Lundi 30 octobre au Vendredi 3 novembre

Stage YOU(tube)

Tu as au moins 12 ans, l'envie de découvrir l'envers de la caméra des youtubeurs et de te lancer dans l'aventure numérique? Ce stage te propose un accompagnement pour la réalisation de tes vidéos et, qui sait, peut-être le lancement de ta propre chaîne! Intéressé(e)? N'hésite pas, contacte, spaquot.cca@proximus.be ou au 04 247 73 31. Centre culturel d'Ans.

Vendredi 3 novembre à 20h30

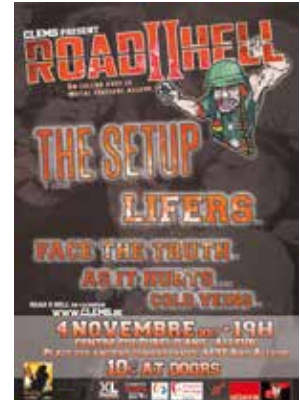
Jazz Station Big Band



En résidence à la Jazz Station de Bruxelles, le Big Band est emmené par le saxophoniste Stéphane Mercier. Avec ses 14 solistes hors pair, voilà sans doute le meilleur Big Band de Belgique avec le Brussels Jazz. Un répertoire original, signé Mercier, Paré ou Verbist, mais aussi de grands classiques. Swing et groove garantis dans la plus pure tradition.
Centre culturel d'Ans. Entrée : 7€ (prévente & membre CcAns)/9€ sur place/1,25€ (art.27)

Samedi 4 novembre à 20h, Portes : 19h30/Concerts : 20h00

Metal Festival Alleur



The Setup, Lifers, Face the Truth, As it hurts, Cold veins

Centre culturel d'Ans, Paf : 10€, en collaboration avec Andrea RUSSO (ROAD II HELL)

Samedi 11 et dimanche 12 novembre

Wallonie Bienvenue à Ans,

Près d'une quarantaine d'ambassadeurs à découvrir tout au long du week end sur Ans. <https://www.walloniebienvenue.be/>

Dimanche 12 novembre à 16 heures

Concert Barbara

Château de Waroux, PAF : 10€ - 8€ en prévente (places en vente à l'Echevinat de la Culture : 04 247 72 74)

Vendredi 17 novembre

Exposition Michel Daerden par Jim Sumkay au Château de Waroux

Renseignements 04 247 72 74

Samedi 18 novembre à 20h30

Bal Folk - MultiDelta

Deux musiciens polyphoniques s'unissent sur scène pour impulser un concert-bal. Ambiances trafiquées, fréquences étirées, musiques à danser... Aurélien Claranbaux : accordéon chromatique bisonore, kalimba, kick & machines. Boris Trouplin : veuze, cornemuses 16 & 20 pouces, flûtes, steel drum & machines. Stage de danse de 16h à 18h30 : niveaux intermédiaire & avancé. Ecoute, finesse et relaxation dans la danse. Prix : 8€ le bal (5€ étudiants), 15€ le stage
Centre culturel d'Ans. Carte de membre RZF 2017-2018 obligatoire (vendue sur place 1,5€). www.rzf.be

Dimanche 19 novembre de 14h à 17h30

Repair Café & Troc Solidaire

Rencontres et échanges sympas autour de nouvelles alternatives!

Lieu d'accès libre où des « experts » en différentes disciplines (couture, menuiserie, électricité, vélos, ordi, bijoux...) réparent gratuitement les objets défectueux apportés par tout un chacun. Parallèlement, un Troc Solidaire permettra de changer nos habitudes de consommation, en toute simplicité et selon le principe du pot commun : déposer des objets que je n'utilise plus et peut-être trouver ce dont j'ai besoin ou envie.

Possibilité de déposer max. 15 objets en très bon état et propres. Toute personne déposant au moins un objet pourra en emporter jusqu'à 15. Durant tout l'après-midi, atelier créatif décoration pour les fêtes de fin d'année : récup', imagination et un peu de technique ! Un partenariat Vie Féminine et Centre culturel d'Ans. Centre culturel. Entrée libre, bienvenue à tous.

Vendredi 24 novembre, de 16 à 21 h et Samedi 25 novembre, de 11 à 19 h

Salon des vins organisé par Immopidel

Château de Waroux, Entrée : 7€ avec verre de dégustation, Contact : 0475 56 09 01

Dimanche 26 novembre à 14 h 30

Belcantissimo présente : Les 28 jours de Clairette

Opérette, Centre Culturel d'Ans

PAF : 12€ - 10€ (pensionnés) - Réservations au Centre Culturel 0485 15 48 78

Mardi 28 novembre à 13h30

La fée sans ailes - par la Compagnie Atika.

Représentation scolaire pour les 4- 6 ans, de la 2^e maternelle à la 1^{re} primaire.

Trois interprètes, un rien maladroits, tentent de nous raconter une histoire avec leurs bouts de ficelle : « Il était une fois le grand bal des fées... ». Mais voilà que la fée Iria fait une terrible chute, perd ses ailes et se blesse la jambe. Trop fière pour accepter l'aide de deux étranges... Dans l'histoire comme sur le plateau, c'est l'individualisme qui empêche d'avancer... Les interprètes parviendront-ils au bout de leur récit ? Un cassetophone pour les quelques mots et, pour le reste, les corps et objets disposés sur le plateau. Un spectacle qui partage la joie du jeu, de l'invention et la simplicité de l'imaginaire qui s'envole... Une écriture collective d'après Lenia Major avec Katia Dergatcheff, Roxane Lefebvre et Christophe Marand, mise en scène par Laura Durnez et Roxane Lefebvre.

Centre culturel. Entrée : 6€ pour les écoles/8€ pour le tout public. Informations et réservations : spaquot.cca@proximus.be ou 04 247 73 36.

Du vendredi 1^{er} au vendredi 8 décembre Intim'Art - Léopold Rouhart & Alfred Wuyard, photographes



Dans la salle Cabaret, Intim'Art expose, trois fois par an et le temps d'une semaine, des artistes de la commune. En octobre, Léopold Rouhart (il insiste pour la minuscule à son prénom, peut-être vous racontera-t-il le pourquoi?) présente au public

son travail photographique : « Avant, je regardais les choses sans vraiment en observer ni les détails, ni la valeur artistique. Avec la photographie, j'ai appris à Regarder », Il a choisi de partager cette exposition avec Alfred Wuyard, également photographe.

Ouverture : lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 17h et mercredi, vendredi et samedi de 16h30 à 19h. Vernissage vendredi 1^{er} décembre de 18h30 à 20h30, en présence du ou des artistes(s). Centre culturel d'Ans.

Vendredi 1^{er} décembre à 20h30



Alain Frey est chanteur mais aussi poly-instrumentiste : guitare, contrebasse, saxophone et accordéon. Ici, avec son quartet composé de Laurent Meunier au saxo, Aurélien Goux à la guitare, Marc Bienfait à la batterie et lui-même à la contrebasse, il propose son projet Singing Swing in : répertoire swing des années '30, spécialement conçu pour les danseurs et danseuses de Lindy Hop.

Centre culturel d'Ans. Entrée : 7€ (prévente & membre CcAns)/9€ sur place/1,25€ (art.27)

Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 décembre

Traditionnel Marché de Noël place Nicolai

Dimanche 10 décembre à 15h00

Glenn Miller Mood, Odyssey For Friends Big Band.



Orchestre officiel des 70 ans de la bataille des Ardennes. Groupe vocal du Big et du Bazar (Grands classiques du cinéma). Centre culturel d'Ans, paf 18€, prévente 15€. A l'issue du concert aux alentours de 18h, souper fromage (concert et repas 25€, prévente obligatoire). Réservation avant le 01/12/2017.

Tel 04 263 22 22. Virement à effectuer : BE 1400 0074 6401 83 Guy Delwaide, communication « Glenn Miller »



Art déco et Création florale

Donner ou redonner vie aux choses ! Customiser ? Récupérer ? Ne plus jeter ... ! Redonner vie au vieux mobilier ... ! Transformer des vieilleries au moyen de patines, de céruses ... Mettre le monde végétal au service de la déco ! Donner libre-cours à son imagination ... Découvrir son potentiel créatif ...

Comment ?

En nous rejoignant au presbytère de Xhendremael pour une séance d'information sur la création d'un atelier « créa-récup et création florale »,

(Place de l'Église, 1 à Xhendremael).

La séance d'information, libre et gratuite, aura lieu le jeudi 26 octobre à 19h et le samedi 28 octobre à 14h.

L'atelier est destiné aux adultes, mais on envisage aussi la possibilité d'un atelier pour les enfants de 5 à 12 ans.

L'atelier vous sera présenté par Marie-Claire Brulmans qui détaillera tous les modules proposés.

« Le plus grand bien que nous pouvons faire aux autres, n'est pas de leur communiquer notre richesse, mais de leur révéler la leur ... »

Louis Lavelle

m.claire.b.18@gmail.com - Tél. : 0496 10 37 90 Atelier(s) organisé(s) avec le soutien de la Commune d'Ans.



ANS'EMBLE A L'OPERA...

L'Echevinat de la Culture et l'Opéra Royal de Wallonie à Liège vous proposent une offre exclusive : des places de 1^{re} catégorie à prix réduit et un transport gratuit !

OPERA « RIGOLETTO » de G. VERDI - le 27 décembre 2017 à 20h00.

Un grand classique immanquable et irrésistible pour les fêtes de fin d'année !

Tarif : 30EUR- autocar au départ de l'Hôtel communal à 18h45.

Attention ! Pour ce spectacle, les places seront en vente au Service Culture uniquement les 16, 17 et 18 octobre prochains de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, jusqu'à épuisement du stock disponible.

INFO-BILLETTERIE :

Échevinat de la Culture - Tél 04 247 72 74



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique, de la Jeunesse et de la petite Enfance :

« Une rentrée historique, gage de **qualité** de l'Enseignement communal! »

C'est donc une rentrée sous le signe de la progression en termes du nombre d'élèves qui s'annonce dans les écoles fondamentales communales ansoises.

Augmentation du nombre d'élèves

	Primaire	Maternel	Total
2016	1364	746	2.110
2017	1443	741	2184
(arrêté au 15 septembre 2017)			

On ne change pas une équipe qui gagne...

L'Enseignement communal ansois récolte les fruits des investissements réalisés au cours des dernières années en matière de formation. En effet, depuis 2012, le nombre global d'élèves ne cesse de croître pour culminer cette année à 2184 inscrits.

Des options qui ont la cote...

L'Echevine de l'Instruction publique annonce que les options « sports-études » et « foot-études » sont maintenues dans les écoles primaires Pierre Perret 2 et Henri Lonay tout comme la section immersive en néerlandais des écoles fondamentales de Xhendremael et d'Alleur.

De plus, Nathalie DUBOIS confirme que la filière immersive en anglais, ouverte en 2012 à l'école du Tilleul, organise enfin un cycle complet cette année via l'ouverture d'une classe de 6^e année primaire. En complément et afin de se préparer au mieux au cursus immersif, les élèves d'une classe de 3^e maternelle de l'école de Loncin participent à un apprentissage précoce de l'anglais, à raison de deux périodes hebdomadaires.

L'école fondamentale Fernand Meukens, continuera, quant à elle, à développer les talents artistiques de ses élèves via des initiations théâtrales par le biais d'une convention conclue entre la Commune d'Ans et le Théâtre de la Courte Echelle.





Parce qu'enseignement rime aussi avec accueil ...

Dans l'optique d'améliorer l'accueil des enfants durant le temps de midi, notre Echevine a souhaité prolonger et étendre l'expérience tentée les années précédentes visant à aménager le mode de fonctionnement de la prise des repas dans certains établissements communaux. Ainsi, les cours s'interrompent toujours bien durant le temps de midi pour une pause dîner bien méritée. Cependant, le repas tartine est pris en classe sous la surveillance du titulaire de l'enfant. Ce nouvel horaire n'apporte aucun changement en termes de « quantité » (la durée de la pause de midi restant bien entendu identique), mais plutôt en termes de « bien être » et en « qualité » de la prise du repas.

Nathalie DUBOIS nous informe également que les formations de l'équipe accueillante se poursuivront dès le mois de janvier 2018 et ce, afin de garantir un accueil de qualité.

Un espace dédié au vivre ensemble ...

La cour de récréation est un lieu privilégié où les enfants peuvent non seulement se défouler, mais aussi laisser libre cours à leur créativité, leur imagination, leur spontanéité et la communication avec leurs pairs. Soucieux d'offrir des infrastructures adaptées à l'épanouissement corporel et moteur des enfants, le Collège communal a décidé d'installer des jeux au sol de type marelle ou encore fléchette dans bon nombre d'écoles primaires communales. Nos écoles maternelles ne seront pas oubliées et seront également équipées du même équipement durant cette année scolaire 2017 - 2018.

Les nouvelles technologies, un jeu d'enfant ...

Sous l'impulsion de notre Echevine, le Collège communal continuera son effort budgétaire afin de poursuivre l'acquisition de tableaux numériques et de matériel multimédia pour les écoles communales durant cette nouvelle année scolaire. De plus, l'école fondamentale communale Henri Lonay se verra équipée de nouvelles tablettes numériques via l'appel à projets « Ecole Numérique ».

Des infrastructures orientées vers l'avenir ...

En collaboration avec les Services des Travaux et de l'Energie respectivement dirigés par les Echevins Philippe SAIVE et Robert GROSCHE, pas moins de 7 chaudières ont été remplacées durant la belle saison dans nos écoles.

La rénovation de l'école primaire Pierre Perret 2 se poursuit également depuis la mi-septembre. Par ailleurs, des travaux d'envergure débiteront également au sein de l'école fondamentale de Xhendremael tandis que l'école maternelle du Parc sera, quant à elle, bientôt dotée d'une nouvelle toiture.

Enfin, un montant de 32.000 € a été alloué à l'acquisition de mobilier scolaire ergonomique destiné à accroître le confort de nos petites têtes blondes.

Mieux vaut prévenir ...

Comme annoncé durant la tournée des quartiers du Collège communal, la formation sur les « gestes qui sauvent », a bien été lancée l'an dernier sous l'impulsion de l'Echevine de l'Instruction publique. Elle est destinée à l'ensemble de nos élèves de cinquième année et est maintenue en 2018.

Forte d'un excellent bilan à la tête de nos écoles communales, Nathalie DUBOIS remercie l'ensemble des Directions, membres du personnel enseignant et d'accueil ainsi que tous les acteurs qui contribuent au quotidien à la renommée de l'enseignement communal ansois. De même que les parents pour la confiance témoignée à l'égard du réseau communal scolaire.

Nathalie DUBOIS, Échevine en charge de l'Enseignement, de la Crèche, de l'Enfance et de la Jeunesse, des Centres communaux de Jeux de Vacances.

Contact : 04 247 72 32 (Jérôme Renette)

Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be



Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique et de la petite Enfance :

Une classe de **4^e année primaire** de l'école F. Meukens à la découverte du **pays d'Ans en Périgord**, du 14 au 18 mai...

Il s'agit d'un projet murement réfléchi depuis près de 10 ans par Madame Joséphine GIUNTA, enseignante au sein de l'école fondamentale communale Fernand Meukens et soutenu par Nathalie DUBOIS, Echevine de l'Instruction publique.

Qu'est-ce qu'un jumelage ?

Cette enseignante motivée souhaite rappeler à ses élèves de 4^e année primaire que la Commune d'Ans est jumelée avec six villages français (Badefols d'Ans, La Boissière d'Ans, Chourgnac d'Ans, Granges d'Ans, Sainte-Eulalie d'Ans et Saint-Pantaly d'Ans) qui forment le Pays d'Ans dans le Périgord en France. Madame GIUNTA désire donc profiter de cette union, célébrée le 18 juin 1999, pour rencontrer nos amis français dans le cadre de l'organisation d'une classe de dépaysement. Ayant trouvé une oreille attentive auprès de notre Echevine de l'Instruction publique, son projet est vite apparu comme réalisable.

La genèse

Madame Nathalie DUBOIS ainsi que Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Conseiller pédagogique, ont tout de suite adhéré à la proposition de l'enseignante. Notre Echevine a donc chargé Madame GIUNTA d'effectuer des recherches d'informations sur cette région du Périgord. Cette dernière a découvert que la troupe théâtrale « BrikABrak » organisait des spectacles pour les enfants. Mais leurs dates différaient trop d'une année à l'autre...

Qu'à cela ne tienne, l'école Fernand Meukens développant de nombreux projets artistiques, le lien a été vite fait ! Réaliser un projet théâtre avec une classe située à plus de 800 km d'Ans !

Les relais.

Les membres du Cabinet du Bourgmestre, sous l'égide de Monsieur Grégory PHILIPPIN, ont directement mis en relation Madame GIUNTA avec Monsieur Bernard DURAND, Maire de Sainte Eulalie et cheville ouvrière de notre jumelage. Ce dernier a été plus qu'enchanté par cette initiative. Des contacts ont été noués rapidement avec une institutrice de Sainte-Eulalie pour un échange de courrier.

Le programme

Le gîte Léo Lagrange dit le gîte de la Chartreuse accueillera nos élèves. A l'instar des autres classes de dépaysement, le coût du transport sera bien entendu supporté par l'Administration communale d'Ans. La visite du château de Hautefort, des grottes de Villars et la réalisation d'un rallye pédestre sont d'ores et déjà au programme.

L'apothéose

Les élèves de l'école Fernand Meukens rencontreront évidemment les enfants avec qui ils auront communiqué tout au long de l'année scolaire. Cerise sur le gâteau, ils réaliseront même un spectacle de théâtre pour les parents et les habitants de Sainte-Eulalie.

Le projet est sur de bons rails ! Vivement le 14 mai !





*Robert Grosch,
Échevin de l'Énergie :*

Notre éclairage public à l'horizon **LED**



Comme on l'a vu dans le numéro précédent, les dépenses énergétiques – électricité et chauffage – représentent 20 % des frais de fonctionnement annuels de la commune. En 2016, l'éclairage public a coûté 290.000 € : 262.000 € pour l'éclairage fonctionnel et 28.000 € pour l'éclairage décoratif. Un budget important qui, incontestablement, mérite réflexion.

Depuis 2012, afin de susciter des économies d'énergie, le gouvernement wallon impose aux gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité de réaliser tous les cinq ans un audit énergétique de l'éclairage public communal. Les résultats pour la commune d'Ans ne manquent vraiment pas d'intérêt !

Luminaires vétustes

Il y a actuellement 3.448 luminaires installés sur le territoire de la commune, 3.299 pour l'éclairage proprement dit et 149 pour la décoration. Selon l'étude de notre gestionnaire de réseau RESA, ces luminaires ont un âge moyen de 28,47 ans ! Cela signifie qu'un certain nombre d'entre eux sont beaucoup plus vieux. 1.454 luminaires ont en effet plus de 35 ans alors que la longévité moyenne est de 30 ans. Il est donc temps d'agir et de penser à l'avenir !

Un avenir qui s'écrit en trois lettres : LED. Les luminaires équipés de LEDs répondent en effet aux quatre priorités communales d'amélioration de l'éclairage public, à

savoir la diminution de la consommation énergétique, le remplacement des installations vétustes, l'uniformité des couleurs et la réduction de la pollution lumineuse.

Actuellement, 2% seulement des luminaires sont équipés de LEDs. Ce nouveau mode d'éclairage a été installé dans les rues Monfort, d'Othée et du Cimetière ainsi que dans le parc de la Résistance. Rien que dans le parc, cette modification a entraîné une économie de 10.000 € !

Une économie substantielle

Si l'ensemble des luminaires fonctionnels étaient équipés de LEDs, le coût total annuel de la consommation d'électricité passerait de 262.000 à 87.000 €. Une sacrée économie ! Le recours à cette nouvelle technologie est donc une évidence.

Il restera à décider si la commune doit procéder à un remplacement intégral ou par phasage.

La dépense totale pour le passage intégral aux LEDs est estimée à 1.600.000 €, un montant qui pourrait être financé par un emprunt bancaire sur vingt ans. A raison d'une économie de 175.000 € par an, le retour sur investissement serait de 9 ans. Sans tenir compte de l'augmentation régulière du prix de l'électricité qui rend les économies d'énergie encore plus rentables.

L'approche strictement financière plaide, à première vue, pour un remplacement intégral. Cet important chantier devra cependant être mené en concertation avec la Région wallonne qui annonce un soutien conséquent pour la mise en œuvre de cette démarche et avec le gestionnaire de réseau qui sera invité à partager notre ambition.

Un enjeu écologique

Si le présent article a essentiellement abordé l'aspect financier, notre démarche s'inscrit aussi et surtout dans une perspective écologique. En adhérant à la « Convention des Maires » lancée par l'Union européenne, nous nous sommes effectivement engagés à tout mettre en œuvre pour diminuer les émissions de CO₂ sur le territoire de la commune.

Bon à savoir

La société RESA, qui entretient le réseau d'éclairage public, procède tous les deux mois aux réparations nécessaires au bon fonctionnement de l'éclairage public. Ces interventions font partie de notre contrat de base.

En dehors de ces travaux réguliers, les interventions de RESA sont payantes. La commune évalue donc la pertinence de ces réparations intermédiaires, en fonction de la gravité des pannes et de la sécurité des habitants. Mais il est impossible de surveiller au jour le jour l'état de 3.448 luminaires.

C'est la raison pour laquelle, nous nous permettons de faire appel à la collaboration des citoyens. Dès que vous constatez un mauvais fonctionnement de l'éclairage public sur le territoire de la commune, vous pouvez prévenir le conseiller en énergie par un simple coup de téléphone (04 247 72 68) ou par courriel (adrien.colot@ans-commune.be)



*Robert Grosch,
Échevin du Budget et des Finances :*

Valoriser le patrimoine communal

Le Conseil communal a récemment été invité à se prononcer sur la vente de certaines propriétés de la commune. Voilà une démarche qui pourrait à juste titre susciter des craintes ou à tout le moins des interrogations au sein de la population. Voire même des critiques acerbes, comme ce fut le cas lorsque le gouvernement fédéral, confronté à de gros problèmes financiers, a vendu au début des années deux mille de nombreux bâtiments publics pour ensuite les reprendre en location. C'était ce qu'on appelle des « one shot » qui n'ont soulagé que momentanément les finances publiques ou, pire encore, n'ont servi qu'à maquiller une situation budgétaire désastreuse.

Ce n'est heureusement ni le cas ni l'objectif en ce qui nous concerne. Alors pourquoi la commune d'Ans envisage-t-elle de mettre en vente certains éléments de son patrimoine ?

De quoi le patrimoine de notre commune est-il constitué ?

Abstraction faite des 113 km de voiries communales, notre patrimoine communal se présente de la manière suivante :

- Le patrimoine classé, comme par exemple le Château de Waroux et le Fort de Loncin (usufruit) ;
- Les parcs communaux et les bâtiments fonctionnels tels que les bureaux de l'administration, les écoles, les entrepôts, le centre culturel et les différentes installations sportives ;
- Les bâtiments acquis par la commune en vue de la réalisation de projets futurs ou en cours, tel que le logis de l'ancienne caisserie rue de l'Yser ;
- Des propriétés achetées dans le but de contrôler le mieux possible l'aménagement du territoire, comme par exemple des immeubles laissés à l'abandon par leurs anciens propriétaires, aux abords du Parc des Coteaux ;
- Les bâtiments fonctionnels désaffectés, tels que l'ancienne Maison de repos de la rue du Béguinage à Xhendremael ou l'ancienne Maison communale de la rue de Jemeppe ;
- Les terrains à bâtir dont la commune est propriétaire.

Une opération trois fois avantageuse

C'est une partie de ces trois dernières catégories que la commune a décidé de mettre en vente.

Ces opérations sont, à nos yeux, triplement avantageuses pour les finances communales et par conséquent pour les citoyens.

En premier lieu, elles renforcent la trésorerie communale. Il faut savoir que 65% des recettes communales - Impôt sur les personnes physiques, précompte immobilier, subventions diverses - proviennent des autorités supérieures, l'État fédéral et la Région wallonne. Or, ces recettes nous sont versées de façon très irrégulière et souvent avec beaucoup de retard, parfois plusieurs années.

L'apport financier de la vente de certains biens alimentera le « fonds de roulement » de la commune et permettra d'éviter ou de réduire le recours aux emprunts indispensables, en attendant le versement des sommes dues.

Ces ventes nous permettent par ailleurs de diminuer la charge de nos emprunts d'investissement antérieurs.

Enfin, la vente de terrains à bâtir est une garantie de **revenus récurrents** pour la commune car ces opérations immobilières favorisent l'arrivée de nouveaux habitants et donc de nouvelles sources de recettes via la part communale sur l'impôt des personnes physiques et le précompte immobilier.

Et pour sortir du simple contexte budgétaire, notre démarche participe de manière volontariste au **renouveau du bâti** sur le territoire de la commune.

À cela s'ajoute que la vente d'une partie des terrains à bâtir permettra de répondre à l'important **défi démographique** auquel la Wallonie et ses communes seront confrontées dans les prochaines décennies. Signalons à ce sujet que pour Ans, certaines projections prévoient la nécessité de créer 2.700 nouveaux logements à l'horizon 2035 !



Robert Grosch, Echevin en charge des Finances, du Budget, de l'Energie, des Nouvelles Technologies, du Développement durable, de la Tutelle du CPAS et de la Régie foncière

Contact : 04 247 72 65

Courriel : robert.grosch@ans-commune.be

Permanences : Sur rendez-vous



Henri Huygen, Echevin de l'Environnement :

Un magnifique Label « **Cimetière Nature - Niveau 3** » pour le cimetière d'Ans-Bolsée

Qu'est-ce que ce label « niveau 3 » ?

Le label « cimetière nature » est un projet lancé par la Wallonie envers les communes qui souhaitent entrer dans une nouvelle démarche environnementale de verdurisation et de gestion qualitative des cimetières. Il vise à ramener de la vie et de la biodiversité dans nos cimetières par l'aménagement d'espaces propices aux insectes et à la petite faune, à la végétation spontanée mais également vise à reconnecter l'homme à un environnement plus naturel pour son bien-être et sa santé. Le label 3 est le plus haut des niveaux et récompense les efforts consentis : plantation de feuillus, de fleurs sauvages indigènes, de plantes couvrantes, gestion différente de la végétation spontanée, suppression des résineux, installations de nichoirs à oiseaux, à insectes ; et, des panneaux de communication informent les citoyens(nes). Tous les cimetières d'Ans seront à court ou moyen terme, candidats pour l'obtention de ce type de label.

Le travail des fossoyeurs et des équipes d'ouvriers communaux est à mettre aussi à l'honneur, précise Henri Huygen – Echevin de l'Environnement

Pas simple, le travail des fossoyeurs. Par tous les temps, la semaine et le week-end lors des tours de garde, ils effectuent

une tâche pénible que bien peu d'entre nous seraient disposés à entreprendre. Le travail avec la mort au quotidien, les contacts avec des familles endeuillées, la pénibilité des tâches physiques à accomplir, la discrétion et la dignité en toutes circonstances, un entretien d'immenses parcs pour un total de 85000m², ce n'est vraiment pas rien. Et ajoutez à cela la difficulté de planification des tâches, la ponctualité nécessaire, des congés que chacun est en droit de prendre, de la débrouillardise dans certaines situations imprévues et les réactions parfois vives des usagers des cimetières qui ne comprennent pas pourquoi tout à coup, l'endroit poli et lisse qu'ils fréquentaient est devenu soudain, à l'été, un combat d'herbes folles difficilement maîtrisable sans les moyens habituels. Les cimetières sont souvent fortement minéralisés et ils n'échappent pas au temps qui passe. Dès que la météo se fait plus clémente au printemps, graviers, petits espaces et fissures font la part belle à la prêle, au chiendent, au pissenlit et bien d'autres. Une lutte acharnée démarre alors... et les solutions ne sont pas évidentes en absence de produits phytosanitaires. Désherbage à la main : pas très rapide. Désherbage

mécanique à plateaux : on ne peut passer partout, désherbage thermique : attention aux déchets et aux feuilles mortes si la flamme est directe et il faut repasser plusieurs fois. SOYONS DONC NATURE

Désherbage des espaces de sépulture et tri des déchets : UN COUP DE MAIN SVP

Ce coup de main du citoyen (qui est en réalité une obligation) est le bienvenu ! Un désherbage régulier de la concession de la famille évite, en été, la dissémination des graines et un travail colossal par la suite d'arrachage de toutes les jeunes pousses indésirables. En sus, petit à petit le tri des déchets va faire son entrée dans les cimetières. Une loge à déchets où l'on jette tout et n'importe quoi avec un effet visuel et environnemental désastreux : l'image appartiendra désormais bientôt au passé. En effet, comme ailleurs un tri permettra de mieux organiser la collecte et le recyclage des déchets.

UNE DIFFICULTÉ, UNE QUESTION OU UNE SUGGESTION : INTERROGEZ LES FOSSEYEURS SUR PLACE OU LE SERVICE ENVIRONNEMENT AU 04/247.72.67 OU PAR MAIL VIA environnement@ans-commune.be

Pour info : Depuis 2012, des gardiens de la paix et des agents de citoyenneté aident les personnes âgées et les PMR lors du jour de la Toussaint. Ils aident aussi au mieux pour le stationnement et la surveillance de vos véhicules. Qu'on se le dise



Henri Huygen, Echevin de l'Emploi, des Affaires sociales, du 3^e Age, de l'Environnement, de la Santé, de la Prévention et de l'Égalité des Chances.

Secrétariat général : Bureau des Affaires sociales,
M^{me} Nadine Vandevanne : 04 247 72 94
Mail : nadine.vandevanne@ans-commune.be



L'Agence Immobilière Sociale : une solution sans maux de tête pour propriétaires et locataires

Une Agence Immobilière Sociale (AIS) est, comme son nom l'indique, une agence immobilière. Mais elle n'a pas le même régime légal et n'agit pas de la même manière que les autres agences actives très répandues dans le secteur immobilier.

Contrairement à ses cousines, l'agence immobilière sociale :

- Est nécessairement constituée sous forme d'Association Sans But Lucratif (ASBL). Elle ne vise donc pas à faire des bénéfices à redistribuer à des actionnaires.
- Doit être agréée par la Région wallonne.
- Doit répondre à toute une série de conditions énumérées dans le Code du Logement et dans ses arrêtés d'exécution.
- Ne s'occupe que de location. Elle sert ainsi de médiateur entre le propriétaire et le locataire.
- ...

L'AIS «Aux Portes de Liège» qui est active sur les territoires d'Ans, Awans et Saint-Nicolas, répond à ces exigences.

Elle gère des logements appartenant à des propriétaires en les donnant en location à des locataires disposant de

revenus « faibles » tout en offrant aux uns et aux autres quelques garanties. Le parc actuellement (au 15 septembre) en gestion est de 93 logements, tous loués.

L'AIS est un système complémentaire aux logements « privés » et aux logements « sociaux » permettant de répondre, partiellement, au droit au logement pour tous.

Ainsi, le propriétaire dispose, notamment, des avantages suivants :

- la garantie de paiement du loyer, que le locataire le paie ou non ;
- l'exonération totale ou partielle du pré-compte immobilier (pour les personnes physiques) ;
- couverture du vide locatif ;
- remise en état du bien en cas de dégâts causés par le locataire ;
- suivi technique pour le compte du propriétaire (vérification de l'entretien du bien en bon père de famille) ;
- garantie d'assurance incendie ;
- dans certains cas, des avantages fiscaux et des aides pour certains travaux ;
- ...

le tout, pour un loyer perçu, légèrement inférieur à la valeur du marché.

Mais attention, le bien doit bien évidemment respecter toutes les normes de salubrité, de sécurité, d'urbanisme, ... Il ne s'agit donc pas de rénover gratuitement un bien d'un propriétaire.

L'AIS peut également prodiguer des conseils aux propriétaires et les aider dans leurs démarches de mise en conformité de leur logement.

Pour pouvoir être locataire, il faut remplir certaines conditions dont :

- ne pas être propriétaire ou usufruitier d'un immobilier (ou en passe de ne plus l'être) ;
- disposer de revenus maxima.

Et l'AIS garantit aux locataires :

- un logement salubre et conforme ;
- un loyer modéré ;
- un suivi social.

Véritable service de conseil, tant pour les propriétaires que pour les locataires, l'AIS se tient à votre disposition pour toutes les questions que vous vous poseriez.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS
AIS : 04 353 35 10

L'AIS (Agence Immobilière Sociale) « Aux portes de Liège » est présidée par Grégory Philippin, Bourgmestre.
Adresse : rue Georges Truffaut 35 à Alleur.

Contact locataires : Laura Gara. Tel 04/353 35 10 – Courriel : laura.gara@ais-apdl.be

Contact propriétaires : Laurence Bauval. 04/353 35 12 – Courriel : laurence.bauval@ais-apdl.be



*Jean-François Bourlet, Président du CPAS,
en charge des Affaires économiques :*

« Les services de l'Agence de Développement Local (ADL) et des Affaires économiques sont là pour soutenir vos projets à incidence économique »

Non seulement en proposant toute une série de manifestations et d'actions de soutien et de développement de l'activité économique locale mais également en accompagnant et en orientant de grands projets d'aménagement dans les zones économiques pour attirer de nouveaux investisseurs et faciliter les conditions de travail.

Revenons sur ces deux points :

1. Le calendrier des manifestations est riche et varié et permet aux acteurs locaux de se faire connaître et de participer à la dynamique économique locale. Nous citerons notamment l'organisation des fêtes foraines et de la foire horticole, le traditionnel marché de Noël, l'organisation de rencontres de networking pour l'ensemble des acteurs économiques locaux mais aussi l'organisation de formations. Le 30 mai dernier au Château de Waroux, l'ADL, en collaboration avec le service formation de l'UVCW a organisé une soirée de sensibilisation aux marchés publics à destination des commerçants, entrepreneurs et indépendants. L'objectif était d'aider ces derniers à développer leurs activités au départ de marchés publics, de pouvoir mieux répondre à ces marchés qui leur sont proposés et de faire face à la modification de cette législation.

L'ADL a également réalisé un guide permettant d'accompagner les porteurs de projets dans les démarches à effectuer pour installer un commerce à Ans.

2. En collaboration étroite avec la SPI et plusieurs investisseurs, des projets importants ont déjà vu le jour ou sont en voie de réalisation dans les zones de notre commune affectées prioritairement aux activités artisanales et industrielles, soit : la zone Bonne Fortune, le zoning de Loncin, celui d'Alleur et de l'autre côté de l'autoroute, le site Gilles Magnée de la SPI, mais également toute la zone s'étendant du site Mercier aux terrains bordant la rue du Zoning et la rue du Commerce.

Citons deux exemples significatifs :

- L'ancien site Texter qui fut pendant de nombreuses années, soit partiellement inexploité, soit laissé sans vocation bien précise, a été repris par le Groupe Lock'O. Celui-ci en a fait un véritable centre artisanal en améliorant considérablement le bâti et les aménagements intérieurs. La phase finale concernera la façade donnant sur l'autoroute, la demande de permis étant en cours de traitement.
- De l'autre côté, le site « militaire » propriété de la société Louised, a fait l'objet d'une demande de permis qui a reçu l'autorisation de la Commune et de la Région. Ce site va être totalement rénové et tous les bâtiments vont être transformés de manière à accueillir, comme sur le site Lock'O, de nombreuses sociétés cherchant des surfaces et des locaux adaptés à leur activité.

Jean-François Bourlet, Président du CPAS, en charge des Affaires économiques, de l'Agence de Développement Local et de l'Urbanisme.

Contacts : Anne Moreau : 04 247 72 95

Amélie Cialone : 04 247 72 93

Mail : anne.moreau@ans-commune.be,

amelie.cialone@ans-commune.be



La Toussaint à Ans ...

Les cimetières sont ouverts tout au long de l'année du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 00 ; les vendredis, samedis et dimanches de 8 h 30 à 16 h 30, y compris les 1 et 2 novembre 2017.

A l'exception des autorisations délivrées au service de l'Etat civil, les cimetières ne sont pas accessibles aux voitures. Les demandes d'autorisation éventuelles doivent se faire auprès du service de l'Etat civil (04 247 72 90), sur base de la carte de personne à mobilité réduite. Une fois en possession de ladite autorisation, la personne concernée doit prévenir la veille le service de l'Etat civil.

Attention, lors du week-end de Toussaint, les cimetières seront totalement inaccessibles aux véhicules pour des raisons évidentes de sécurité.

Mise à disposition de chariots gratuitement dans chaque cimetière.

Cimetière d'ANS-Egalité :
Rue de l'Egalité - 4430 ANS | Tél : 04 263 92 02

Cimetière d'ANS-Bolsée :
Rue des Forges - 4430 ANS | Tél : 04 263 79 69

Cimetière de l'Ouest (espace de dispersion) :
Rue de l'Ouest - 4430 ANS

Cimetière d'ALLEUR :
Rue de l'Aîte - 4432 ALLEUR | Tél : 04 263 89 16

Cimetière de LONCIN (ancien) :
Rue de Jemeppe - 4431 LONCIN

Cimetière de LONCIN :
Rue Alfred Charlet - 4431 LONCIN | Tél : 04 263 89 74

Cimetière de XHENDREMAEL :
Rue Derrière l'Eglise - 4432 ALLEUR

Pour tous renseignements : Service de l'Etat civil 04 247 72 90.

Cérémonies du 11 novembre, le temps passe mais le souvenir subsiste ...

Celui qui ne connaît pas son histoire est appelé à la revivre... C'est la raison pour laquelle depuis de nombreuses années, la commune d'Ans s'implique dans cette politique de Mémoire destinée à toutes les générations. Il suffit de regarder les actualités pour se rendre compte que certaines personnes ont la mémoire très courte et que les extrêmes montent en puissance... Ces cérémonies du 11 novembre, qui célèbrent l'armistice de la première guerre mondiale sont l'occasion de se souvenir de ce qu'est réellement une guerre avec son lot de souffrances et de misère. La population est invitée à participer aux différents hommages rendus aux pieds des différents monuments ansois.

Samedi 11 novembre 2017

9 h 00 : Cérémonie rue Paradis à Xhendremael

10 h 00 : Cérémonie religieuse en l'église St Remy, place des Anciens Combattants à Alleur.

11 h 30 : Cérémonie d'hommage civil au grand monument du Fort de Loncin.

Vendredi 10 novembre 2017

Cérémonies en présence d'élèves des écoles primaires ansoises.

9 h 00 : Monument Place des Anciens Combattants à Alleur.

9 h 30 : Monument rue Paradis à Xhendremael.

10 h 00 : Monument en face de l'école communale du Tilleul à Loncin.

11 h 00 : Cimetière de l'égalité à Ans.

14 h 00 : Cérémonie au Fort de Loncin (cratère) (lâcher de colombes) au Fort de Loncin.



WALLOWEEN A ANS

Sam. 28 oct. 2017



Marche aux flambeaux - Départ à 19h30

> Centre Culturel d'Ans, Place des Anciens Combattants

< Arrivée au parc d'agrément d'Alleur, rue de la Résistance

Animations, contes et légendes de chez nous, grand feu d'artifices.

Le vin chaud "maléfique", le chocolat chaud "infernale"

et la soupe aux potirons ensorcelée seront offerts à tous les participants.

Organisation : G. PHILIPPIN, Bourgmestre, Thomas CIALONE, Premier Echevin en charge de la Culture,
H. HUYGEN, Echevin en charge de l'Environnement, et J-F. BOURLET, Président du CPAS en charge des Affaires économiques.

COMMUNE



D'ANS

Agence de Développement Local (ADL)

Ils se sont installés à Ans :

- **Toro-immo : agence immobilière**
Rue Walthère Jamar, 110b - 4430 Ans
0477 63 72 34
info@toro-immo.be
- **Cryo Minceur : Esthétique**
Rue des Oveyes, 110 - 4432 Allieur
0491 36 40 60
- **Institut Jouv'Ans : Institut de beauté**
Rue de la Station 48 - 4430 Ans
04 263 87 77
- **FG Support : services informatiques et création de sites internet**
Rue de Loncin, 10 - 4432 Allieur
0474 24 62 30
fg.support@outlook.be
<http://www.fgvd-support.be>

Ils ont déménagé :

- **Aux petits futés : seconde main enfants**
Rue Lambert Dewonck, 234 - 4432 Allieur

L'ADL (Agence de Développement Local) est présidée par Jean-François Bourlet, Président du CPAS en charge des Affaires économiques.

Adresse : Administration communale d'Ans, 1^{er} étage.

Contact : 04 247 72 95 – Courriel : anne.moreau@ans-commune.be



Wallonie Bienvenue s'installe à Ans le week-end des 11 et 12 novembre 2017

Dans le but de faire découvrir aux touristes, aux citoyens de notre région la chaleur de vivre de notre Wallonie, Ans ouvre ses portes le week-end des 11 et 12 novembre prochains dans le cadre de Wallonie Bienvenue.

Le principe de cette opération est simple : un habitant qui souhaite partager sa passion, un commerçant ou une entreprise qui désire présenter son activité, un artiste ou un artisan qui propose d'accueillir les touristes, ouvre la porte de son atelier, de sa maison ou de son lieu de travail. Il devient alors « ambassadeur ».

En résumé, toute personne qui, à titre privé ou public, de par sa passion, son habitation ou sa profession peut offrir au public

un lieu, un bâtiment, une création, un spectacle ou une activité remarquable peut devenir ambassadeur.

Plus de 30 découvertes pour Ans sont déjà inscrites sur le site <https://www.walloniebienvenue.be/> (onglet 11 – 12 novembre). Le programme va encore s'étoffer et le programme complet sera distribué dans les boîtes aux lettres. N'hésitez pas à vous laisser tenter lors de ce week-end, à découvrir des visites que vous ne connaissiez pas ou à pousser la porte de votre voisin pour découvrir sa passion.

Pour tout renseignement :

Anne MOREAU
Tel : 04/247.72.95
anne.moreau@ans-commune.be

Amélie CIALONE
04/247.72.93
amelie.cialone@ans-commune.be



« De Ville et campagne » : les photographies de **Jim SUMKAY** pour le 5^e hommage à **Michel DAERDEN**

Jim Sumkay, né le 3 mars 1954 à Liège, est un photographe belge.

Si vous avez l'habitude de déambuler dans les rues de Liège, vous l'avez sans doute déjà croisé. Le chapeau fixé sur la tête, l'appareil photo en main prêt à dégainer, Jim Sumkay aime se promener dans notre belle cité pour figer l'instant présent.

Depuis 2005, Jim Sumkay est l'auteur du No comment, un reportage photographique quotidien : un choix constitué d'une quinzaine de clichés (en moyenne) est adressé par courriel à tous ses correspondants.

Les photographies de Jim Sumkay dressent un tableau de la vie quotidienne de gens ordinaires, saisie à Liège, et dans de nombreuses villes et localités de Belgique, mais aussi de France, d'Allemagne, d'Italie, de Serbie, de la République tchèque, de Slovénie, d'Ukraine, de Pologne, de Cuba, des États-Unis (Louisiane), et en Haïti. Le No comment (plus de 80 000 photographies) est archivé et consultable sur le site internet du musée en plein air du Sart-Tilman.

A partir de 2007, il suit notamment Michel DAERDEN dans ses campagnes électorales

et en immortalise quelques épisodes, parmi les plus significatifs.

Cette trentaine de clichés de Michel DAERDEN constituent l'exposition intitulée « De Ville et de campagne », sur bâches souples de 80 x 60 cm.

C'est cette exposition, dont la Commune d'Ans a récemment acquis l'entièreté des droits, qui sera visible au château de Waroux, en extérieur, à partir du 17 novembre et jusqu'à fin décembre 2017, dans le cadre du 5^e hommage communal à la mémoire de feu Michel DAERDEN.





CONNAISSANCE DES ARTISTES ANSOIS

2017

peintures - sculptures - artisanat

Du vendredi 20 au dimanche 22 octobre - De 14h à 18 h

Château de Waroux - Rue de Waroux, 301 - Alleur

ENTREE GRATUITE



Sous l'égide de Thomas CIALONE, Premier Echevin en charge de la Culture